

2019

RAPPORT

ANNUUEL



CONFÉDÉRATION QUÉBÉCOISE
DES COOPÉRATIVES D'HABITATION

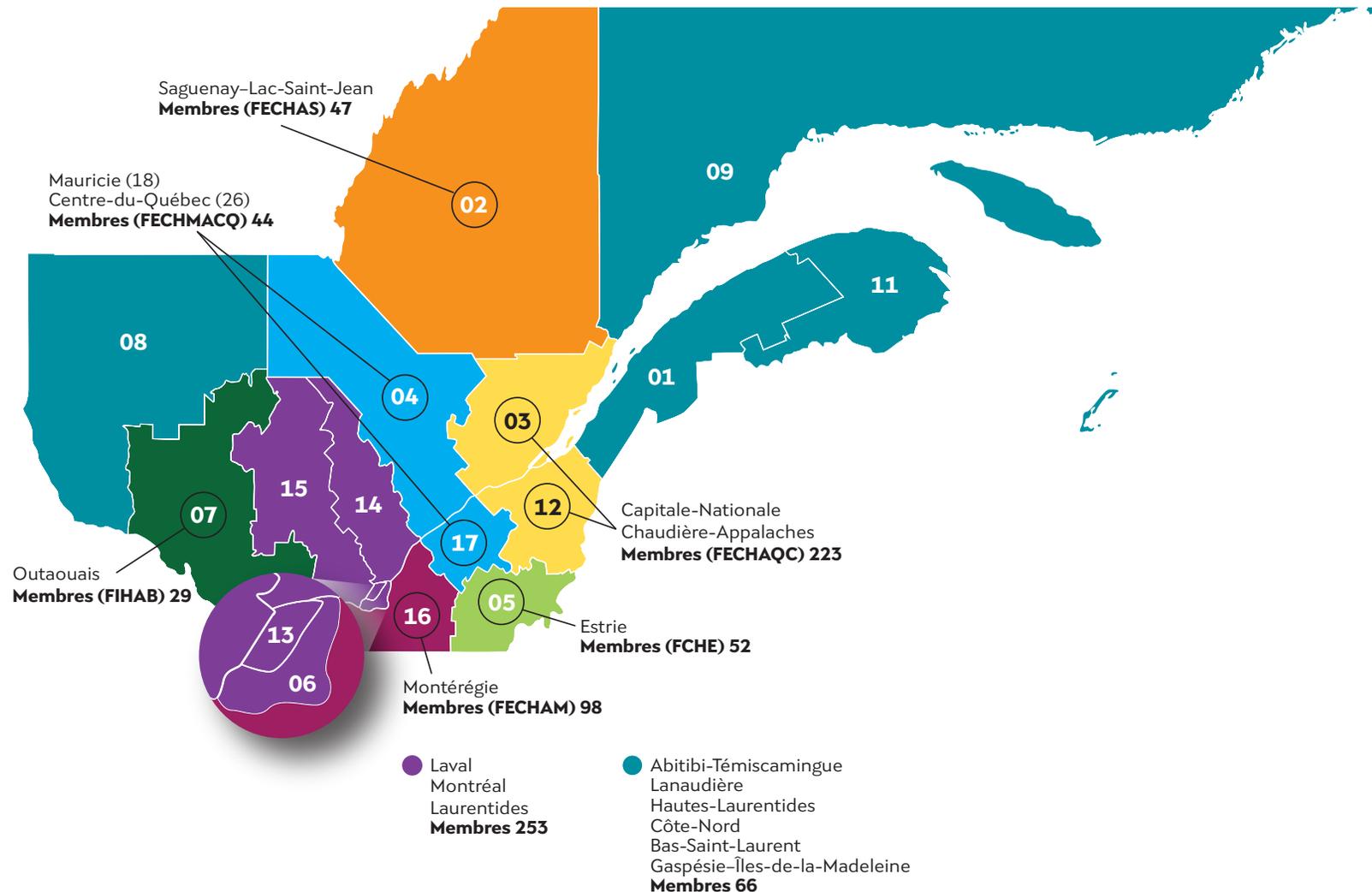


TABLE DES MATIÈRES

COUP D'ŒIL SUR LA CQCH	4
MOT DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE	6
CONSEIL D'ADMINISTRATION	9
ÉQUIPE	9
MEMBRES	10
ACTIVITÉS	11
DOSSIERS POLITIQUES	13
PARTENARIATS AVEC LES MILIEUX COOPÉRATIF, COMMUNAUTAIRE ET GOUVERNEMENTAL	14
RECHERCHE	17
LE FONDS FCAP	18
DONNÉES FINANCIÈRES	19
REGROUPEMENT D'ACHATS	21

COUP D'ŒIL SUR LA CQCH

Créée en 1987, la CQCH est le maître d'œuvre et l'agent de promotion du Mouvement québécois des coopératives d'habitation, tant sur la scène publique qu'auprès d'organismes partenaires.



PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2017-2020

ENJEU 1

DÉVELOPPEMENT ET ENTREPRENEURIAT

Améliorer la réponse aux besoins économiques communs des membres de coopératives d'habitation en soutenant le développement de la culture entrepreneuriale

ENJEU 2

PÉRENNITÉ ET QUALITÉ DU PARC IMMOBILIER COOPÉRATIF

Protéger les actifs immobiliers des coopératives d'habitation

ENJEU 3

DIVERSIFICATION DES MODÈLES DE COOPÉRATIVES D'HABITATION

Démontrer la viabilité de nouveaux modèles (coopérative de solidarité, coopérative de propriétaires, fusions, autres modèles non spéculatifs, etc.)

ENJEU 4

IMPLICATION DES MEMBRES DE COOPÉRATIVES D'HABITATION

Favoriser une plus grande participation des membres aux instances (fédérations et coopératives d'habitation)

ENJEU 5

IMAGE ET PERCEPTION DES COOPÉRATIVES D'HABITATION

Démontrer le caractère innovant et structurant des coopératives d'habitation

ENJEU 6

COHÉSION DU MOUVEMENT

Renforcer le sentiment d'appartenance des membres et accroître la cohésion au sein du Mouvement

LA MISSION DE LA CQCH

La Confédération québécoise des coopératives d'habitation est le leader, le promoteur et le porte-parole national du Mouvement québécois des coopératives d'habitation. Elle valorise tout modèle coopératif en habitation, exempt de spéculation immobilière et foncière, et favorise le développement de l'entrepreneuriat social de ses membres.

LA VISION DE LA CQCH

Experte et chef de file en habitation coopérative au Québec, la Confédération québécoise des coopératives d'habitation mobilise l'ensemble des acteurs autour de la pérennité du parc immobilier coopératif et de projets novateurs, ouvrant la voie à une offre accrue et diversifiée de coopératives d'habitation, et ce, afin de devenir un segment important du marché québécois de l'habitation et d'ainsi contribuer au bien-être de la société québécoise.

MOT DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE



Jacques Côté,
président



Jacques Leclerc,
directeur général par intérim

Ce rapport annuel nous permet de dresser le bilan des faits marquants, des avancées et des actions concrètes réalisées au cours de l'année.

LE DÉVELOPPEMENT DE NOUVEAUX LOGEMENTS COMMUNAUTAIRES

L'année 2019 s'est déroulée sur un fond de crise du logement en devenir. La rareté des appartements continue de s'accroître dans plusieurs régions du Québec, et les ménages à revenu modeste, les familles nombreuses et les personnes âgées figurent parmi les clientèles les plus touchées. En juillet 2019, la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, M^{me} Andrée Laforest, annonçait la bonification du programme AccèsLogis, entre autres par une majoration de 25 % des coûts admissibles. Cette annonce faisait suite aux demandes répétées de la CQCH et d'autres réseaux partenaires du logement communautaire depuis plusieurs années. Rien n'est gagné toutefois, puisque dans les faits, les coûts admissibles en vertu du programme AccèsLogis demeurent bien souvent en dessous des prix réels du marché. De ce fait, la réalisation de nombreux projets de coopératives d'habitation se voit très souvent retardée.

La CQCH continue de faire pression sur le gouvernement du Québec pour qu'enfin il reconnaisse l'urgence d'investir de façon conséquente dans le logement abordable. Nous réclamons des actions gouvernementales à la hauteur des défis en matière de logement. Avec une implication importante du gouvernement québécois et l'argent que le fédéral est disposé à investir dans le développement de logements abordables, le contexte est propice à des investissements majeurs. D'autant plus que les municipalités et les organismes sur le terrain sont déjà mobilisés et en attente de financement pour réaliser des projets.

Cependant, un irritant de taille accompagnait l'annonce de la bonification d'AccèsLogis par la ministre Laforest. Les nouveaux projets réalisés dans le cadre de cette version 2.0 d'AccèsLogis devront comprendre jusqu'à 80 % de ménages subventionnés. S'ajoute à cette contrainte le fait que les règlements touchant l'attribution et la location des logements à loyer modique sont inéquitables pour les membres et mal adaptés aux réalités et aux principes coopératifs. L'augmentation de la proportion des ménages subventionnés dans les nouveaux projets AccèsLogis risque d'en compromettre la viabilité coopérative. Tout au long de l'année 2019, la CQCH a poursuivi son travail de représentation auprès de la SHQ et du gouvernement du Québec. Ces dossiers vont sans aucun doute continuer de figurer parmi ses priorités et celles du Mouvement en 2020.

LES ÉLECTIONS FÉDÉRALES

L'année 2019 en était une d'élections, au niveau fédéral cette fois. Pour le Mouvement coopératif en habitation, CQCH et Fédération de l'habitation coopérative du Canada (FHCC) en tête, le maintien des aides au logement pour les ménages à faible revenu, la construction de nouveaux logements coopératifs et la préservation du parc de logements coopératifs existant étaient au nombre des enjeux. La campagne électorale a aussi été l'occasion de faire valoir la formule d'habitation coopérative en tant que réponse aux besoins des Canadiens et des Québécois en matière de logement. À la suite du scrutin du 20 octobre dernier, l'ancien ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, responsable de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et député de la circonscription de Québec, M. Jean-Yves Duclos, a été nommé à la présidence du Conseil du trésor, où il continuera d'être un allié du Mouvement. M. Ahmed D. Hussen, avocat et militant communautaire, remplace M. Duclos comme ministre responsable de la SCHL. La CQCH entend poursuivre son travail de sensibilisation et sa collaboration avec le nouveau ministre.

LA STRATÉGIE NATIONALE SUR LE LOGEMENT

Le gouvernement fédéral a également poursuivi en 2019 la mise en œuvre de la Stratégie nationale sur le logement (SNL), annoncée en 2017. Ainsi, la phase 2 de l'Initiative fédérale de logement communautaire devait permettre, dès avril 2020, la mise en place d'un nouveau soutien au loyer destiné aux ménages à faible revenu résidant dans les coopératives en fin de convention avec la SCHL. Cette aide sera maintenue jusqu'en 2028. La SNL prévoit également des aides financières pour la construction et la rénovation de nouveaux logements, de même que la constitution d'un fonds destiné à soutenir l'innovation en habitation. La CQCH a participé activement aux consultations menées en vue du déploiement de la SNL.

Toujours en lien avec la SNL, le Centre de transformation du logement communautaire a vu le jour en 2019. Rappelons que la création de cet organisme résulte d'une proposition d'un consortium d'organisations intervenant dans le logement communautaire, dont la CQCH fait partie.

LE CONGRÈS D'ORIENTATION

L'organisation d'événements visant la concertation des fédérations et des coopératives d'habitation a occupé une grande place dans les activités de la CQCH en 2019. D'abord, il y a eu le Congrès annuel, qui s'est tenu en avril. Ensuite, l'organisation du Congrès d'orientation 2019 a mobilisé les ressources et l'énergie de la CQCH durant plusieurs mois, jusqu'en novembre. L'événement qui devait se tenir les 1^{er}, 2 et 3 novembre, aurait dû figurer en tête de liste des faits marquants de la dernière année. Malheureusement, une panne d'électricité majeure a forcé son interruption. Ce fut évidemment un moment de grande déception pour les participants et intervenants. Nous tenons à nouveau à remercier l'ensemble des personnes présentes, membres de coopératives, intervenants et partenaires pour leur participation et leur engagement, mais aussi pour la compréhension qu'ils ont manifestée à la suite de l'annonce de l'interruption du congrès.

Malgré ce triste coup du sort, plusieurs éléments positifs méritent d'être soulignés. Pensons à la mobilisation record des coopératives avec près de 300 participants; rappelons également la journée d'activités du vendredi, qui aura permis d'aborder des enjeux stratégiques, comme l'offre de services aux aînés et la réalité émergente des gestionnaires de coopératives d'habitation. Mais plus important encore, dès le lendemain du congrès, les dirigeants et employés de la CQCH s'activaient à organiser la reprise du Congrès d'orientation, auquel toutes les coopératives d'habitation et nos partenaires ont été invités à participer. Le Congrès d'orientation prise 2 se déroulera les 3, 4 et 5 avril 2020, toujours au Domaine Château-Bromont en Estrie.

LES COOPÉRATIVES DE PROPRIÉTAIRES

Enfin! La construction en 2019 d'un premier projet de coopérative de propriétaires représente l'aboutissement de près d'une décennie de travail acharné réalisé par le Mouvement. Les premiers membres-propriétaires du projet Havre des Pins, à Sherbrooke, devraient en effet emménager d'ici l'été 2020. La livraison de cette première phase de 24 unités est le résultat d'innombrables démarches et le fruit d'une étroite collaboration entre plusieurs partenaires, notamment les membres de la Coopérative d'habitation Havre des Pins, la Fédération des coopératives d'habitation de l'Estrie, le GRT Entraide Habitat Estrie, le Fonds Coop Accès Proprio (FCAP), la CQCH et la Caisse d'économie solidaire Desjardins. D'autres projets sont en développement à Sherbrooke et ailleurs au Québec, comme le projet de coopérative de propriétaires du presbytère Saint-Roch, à Québec.

Après l'émergence des coopératives de solidarité en habitation à la fin des années 2000 et 2010, le développement sur le terrain d'un modèle de coopératives donnant accès à la propriété mis en œuvre et voulu par le Mouvement démontre bien la capacité de la formule coopérative de répondre à une grande diversité de besoins en matière d'habitation.

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nous tenons à souligner tout particulièrement le niveau d'engagement ainsi que la qualité des différents échanges qui se sont déroulés au cours de la dernière année au sein du conseil d'administration. La fréquence et la durée des rencontres réalisées au cours des derniers mois ont été substantielles et les bénévoles représentant le Mouvement ont fait preuve d'une implication exceptionnelle, qui a permis à notre gouvernance de jouer pleinement son rôle, et ce, de façon constructive.

L'ACCUEIL DES NOUVEAUX EMPLOYÉS

Pour conclure, nous souhaitons la bienvenue à M^{me} Nathalie Genois et à M. Nouvou Berte. Responsable des services aux membres et anciennement directrice au développement du Groupe de ressources techniques SOSACO, M^{me} Genois est impliquée dans le Mouvement québécois des coopératives d'habitation depuis 15 ans et est membre de la coopérative d'habitation Vie de Quartier de Québec depuis plus de 20 ans. Elle assumera le rôle de responsable services aux membres. Quant à M. Berte, responsable de la recherche, ses diverses expériences en évaluation immobilière et en technologie de l'information permettront à la CQCH de moderniser ses processus de gestion et d'offrir aux membres des projets de recherche innovateurs.

Nous ne pouvons également passer sous silence le départ de M^{me} Jocelyne Rouleau de la direction générale de la CQCH en janvier 2020. L'implication et le dévouement de M^{me} Rouleau durant ses 16 années au sein de notre mouvement ont été remarquables et grandement appréciés. Nous souhaitons à Mme Rouleau beaucoup de succès dans la réalisation de ses projets.



Jacques Côté,
président



Jacques Leclerc,
directeur général par intérim

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jacques Côté
président

Claude Pépin
vice-président

Daniel Michaud
trésorier

Jean-Claude Gingras
secrétaire

Michel Légaré
administrateur

Michel Legault
administrateur

Carole Vallerand
administratrice

Manon Rondeau
administratrice

Kathleen Rousseau
administratrice

Martin Routhier
observateur

Micheline L'Archer
observatrice

ÉQUIPE

Jacques Leclerc
directeur général par intérim

Jordan Duclos
responsable regroupement d'achats, GID et projets spéciaux

Nathalie Genois
responsable membres, formation et projets spéciaux

Éric Tremblay
projets spéciaux

Rémi Hovington
contrôleur

René Robert
membres

Manon Paradis
adjointe à la direction générale

Nouvou Berte
recherche

Jahelle Simoneau-Lachapelle
recherche

Danielle Linteau
technicienne comptable

Martine Soucy
technicienne de bureau



MEMBRES

**Fédération des coopérations d'habitation de Québec,
Chaudière-Appalaches (FECHAQC)**

Date de constitution : 1981

Nombre de coopérations d'habitation membres : 223

**Fédération des coopérations d'habitation
montérégiennes (FECHAM)**

Date de constitution : 1983

Nombre de coopérations d'habitation membres : 98

**Fédération des coopérations d'habitation
du Royaume Saguenay-Lac-Saint-Jean (FECHAS)**

Date de constitution : 1991

Nombre de coopérations d'habitation membres : 47

**Fédération des coopérations d'habitation de la Mauricie
et du Centre-du-Québec (FECHMACQ)**

Date de constitution : 1991

Nombre de coopérations d'habitation membres : 44

Fédération des coopérations d'habitation de l'Estrie (FCHE)

Date de constitution : 1997

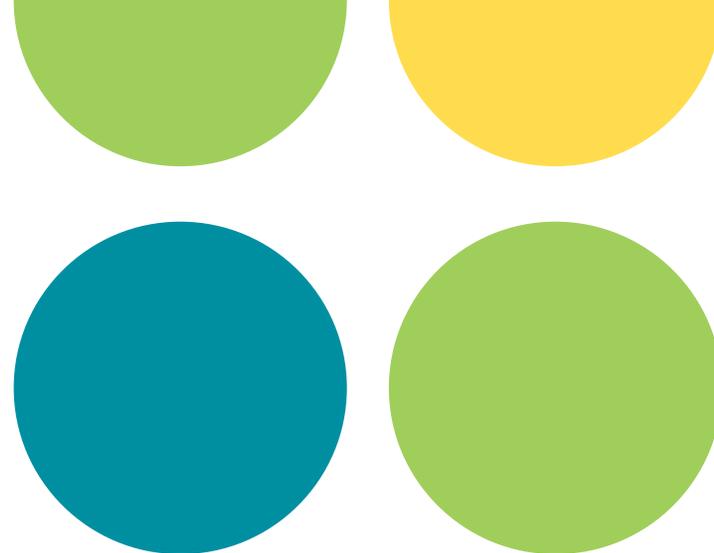
Nombre de coopérations d'habitation membres : 52

**Fédération intercoopérative en habitation
de l'Outaouais (FIHAB)**

Date de constitution : 2016

Nombre de coopérations d'habitation membres : 29

+ 319 coopérations d'habitation membres auxiliaires en 2019



ACTIVITÉS



Les revues *Les COOPs d'habitation* de 2019 ont été consacrées aux fins de conventions (février), au congrès d'orientation (juin) et aux élections fédérales (septembre).

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

L'assemblée générale annuelle de la CQCH s'est déroulée les 6 et 7 avril 2019 à la Station touristique Duchesnay de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. Plus d'une centaine de personnes y ont pris part : représentants, membres de coopératives et de fédérations, partenaires. Après avoir prononcé quelques mots de bienvenue, M^{me} Mélanie Dumont, de la Direction de l'entrepreneuriat collectif du ministère de l'Économie et de l'Innovation, a entretenu les congressistes sur le processus de modifications à la *Loi sur les coopératives*, qui devait s'amorcer en 2019. Des représentants de trois coopératives, qui formaient un panel, ont présenté à tour de rôle le cheminement et les expériences qui leur ont permis de se développer et de s'améliorer. Une discussion s'en est suivie entre les participants au sujet des éléments de réussite qui pourraient s'appliquer aux coopératives d'habitation. Un travail en petits groupes leur a permis de cibler de bonnes pratiques à adopter dans leur propre coopérative et de se les approprier. L'assemblée générale annuelle s'est formellement tenue le dimanche 7 avril, en matinée.

L'OUVERTURE DU CENTRE DE TRANSFORMATION DU LOGEMENT COMMUNAUTAIRE

En juillet 2019, le Centre de transformation du logement communautaire, soutenu par la Stratégie nationale sur le logement, a vu le jour. Depuis, le personnel travaille à mettre en place des ressources et des outils afin de soutenir l'habitation communautaire sous toutes ses formes. Il est donc possible, depuis décembre 2019, de présenter une demande d'aide financière à cet organisme dans le cadre de trois programmes distincts : Fonds de transformation du secteur (projets locaux), Fonds de transformation du secteur (projet d'impact sectoriel) et Initiative d'aide communautaire aux locataires. Pour obtenir plus d'information, vous pouvez vous rendre sur le site Web du Centre de transformation du logement communautaire : centre.support/fr/subventions.

LE CONGRÈS D'ORIENTATION ET SES ATELIERS SANS ÉLECTRICITÉ NI EAU CHAUDE

Les 1^{er}, 2 et 3 novembre, la CQCH tenait son troisième Congrès d'orientation au Domaine Château-Bromont, en Montérégie. L'objectif principal de cet événement était de permettre à toutes les coopératives du Québec de s'adresser directement à la CQCH et de pouvoir ainsi contribuer à en établir les grandes orientations pour les cinq prochaines années. Malheureusement, dame Nature n'était pas de notre côté et les quelque 300 participants ont dû quitter le site en raison d'une panne d'électricité majeure, avant même l'ouverture officielle du Congrès.





UNE PRÉSENCE AU 13^e RENDEZ-VOUS DE L'HABITATION

Le 5 novembre avait lieu le 13^e Rendez-vous de l'habitation, un événement organisé par la Société de l'habitation du Québec (SHQ). La CQCH y a tenu un kiosque et a répondu à plusieurs questions des participants. La ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, M^{me} Marguerite Blais, a profité de l'événement pour annoncer que la Coopérative Havre du Petit Village de Repentigny a été sélectionnée comme lauréate du prix Habitat novateur pour aînés 2019. En effet, dès son ouverture, en 2016, cette coopérative a su valoriser le bien-être de ses résidents, une approche humaine et un mode de vie actif. Elle a aussi mis de l'avant la participation sociale de ses 125 résidents. Nous félicitons les membres de cette coopérative ainsi que son conseil d'administration et saluons leur bon travail.

Malgré ces événements, la CQCH a pu tenir un atelier sur les besoins et les services pour aînés en coopératives d'habitation. Celui-ci a commencé par une présentation de M. Bruno Dion, directeur général adjoint de la Fédération régionale des OSBL d'habitation de Québec et Chaudière-Appalaches (FROHQC). Il a abordé le soutien communautaire en logement social et communautaire pour les aînés. L'atelier s'est conclu sur la priorisation de leurs besoins :

- Promouvoir le soutien communautaire;
- Promouvoir les coopératives d'habitation comme milieu de vie pour les aînés, notamment en adaptant les logements à leurs besoins;
- Promouvoir le continuum de services auprès des coopératives d'habitation et de leurs membres;
- Réduire l'isolement social des aînés.

Un deuxième atelier se déroulait au même moment avec les gestionnaires de coopératives. De type participatif, celui-ci s'est amorcé avec un tour de table durant lequel chaque participant répondait à des questions relatives à ses plus belles réalisations, à la pratique quotidienne de son travail et aux outils susceptibles d'accroître ses compétences. Cet atelier a permis aux participants d'en connaître davantage sur les autres gestionnaires. Il s'est terminé en après-midi avec une formation sur la relation gestionnaire-conseil d'administration intitulée *Comment encourager la saine gouvernance*.

DOSSIERS POLITIQUES

ACCÈSLOGIS

En juillet, la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, M^{me} Andrée Laforest, a annoncé la bonification de plusieurs volets du programme AccèsLogis. Ces mesures permettront de relancer les projets de logements sociaux et communautaires qui étaient jusqu'alors bloqués en raison d'un manque de financement. L'augmentation de 25 % des coûts maximums admissibles permettra la viabilisation de plusieurs projets.

De plus, certains projets peuvent désormais être admissibles à des contributions supplémentaires, notamment ceux qui concernent de grands logements pour des familles et des logements pour personnes seules. L'adoption d'autres outils et mesures a également été annoncée pour bonifier le financement des projets en vue de rehausser la qualité de nouveaux logements coopératifs et d'en accélérer la construction.

LA STRATÉGIE NATIONALE SUR LE LOGEMENT

Au cours de l'année 2019, le gouvernement fédéral a annoncé quelques mesures découlant de la Stratégie nationale sur le logement (SNL) adoptée en 2017. La SNL comprend des initiatives complémentaires qui, ensemble, visent à répondre aux besoins en matière de logement. Elles permettront :

- de construire des logements abordables et de rénover les logements abordables existants;
- de soutenir les coopératives en fin de convention afin de maintenir l'accessibilité des logements pour les ménages à faible revenu;
- d'offrir une aide technique, des outils et des ressources pour développer le potentiel du secteur du logement communautaire et de distribuer des fonds pour soutenir les organisations locales;
- de soutenir la recherche, le développement du potentiel, l'excellence et l'innovation dans le domaine de la recherche sur le logement.

Ainsi, M. Jean-Yves Duclos, ancien ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social et ministre responsable de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), a annoncé en avril qu'une série de mesures allaient être proposées pour renforcer la Stratégie nationale sur le logement. Il indiquait que de nouveaux outils seraient disponibles pour soutenir les fournisseurs de logements communautaires.

LE CENTRE DE TRANSFORMATION DU LOGEMENT COMMUNAUTAIRE

La SCHL a annoncé la création d'un nouveau centre de ressources géré par le Centre de transformation du logement communautaire (CTLC) dans le but de bâtir un secteur du logement communautaire plus fort et résilient. Elle poursuivra ainsi sa mission de soutien aux familles. Le CTLC sera responsable d'administrer le Fonds de transformation du secteur (projets locaux et projets à impact sectoriel) et une initiative d'aide communautaire aux locataires pour des organismes locaux. L'appel de projets est ouvert depuis décembre 2019.

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE FÉDÉRALE

Le 21 octobre 2019 les coopératives et la population canadienne ont été appelées à élire le prochain gouvernement du Canada. L'électorat a reporté les libéraux au pouvoir en ne leur accordant toutefois qu'un statut de gouvernement minoritaire. Durant la campagne, la CQCH a collaboré avec plusieurs partenaires, notamment la FHCC, pour mobiliser les coopératives et sensibiliser les partis aux principaux enjeux en habitation, soit le manque de logements, les besoins en rénovations et le maintien de l'aide aux ménages à faible revenu. La CQCH a aussi profité de la campagne pour faire valoir la formule d'habitation coopérative comme solution aux problèmes de logement des Canadiens et des Québécois.

LA COALITION

Le 4 novembre 2019, la CQCH tenait dans ses locaux une conférence de presse regroupant l'Association des groupes de ressources techniques du Québec, la CQCH, le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), le Regroupement des offices d'habitation du Québec (ROHQ) et le Réseau québécois des OSBL d'habitation (RQOH). Le but de cette conférence de presse était de demander au gouvernement québécois de réaliser des actions concrètes pour contrer la pénurie de logements, particulièrement de logements abordables. Les partenaires du logement communautaire et social ont ainsi voulu exprimer d'une seule voix leur constat selon lequel il est temps d'agir.

«À son arrivée en fonction, le gouvernement a démontré sa volonté de concrétiser les projets de logements sociaux déjà prévus, mais qui n'ont pas été réalisés en raison d'un manque de financement public. Nous lui

demandons aujourd'hui de faire un pas de plus et de mettre en place un financement réellement adéquat et durable pour le développement du logement social au Québec », a rappelé la coalition d'organismes.

Selon les données de la SCHL, le taux d'inoccupation est en baisse dans la majorité des centres urbains du Québec. En 2019, il était des 2,3 %, sous la barre des 3 % nécessaire à l'équilibre. De plus, rappelons que 457 630 ménages consacrent plus de 30 % de leur revenu au paiement de leur logement. L'envergure des besoins en logement abordable demande des mesures fortes. Toutefois, la construction de logements sociaux et communautaires est à son plus bas niveau depuis 20 ans. Par manque de fonds publics, seules 835 unités ont été créées en 2018. Ainsi la coalition demande que cet écart soit récupéré et réclame :

- un financement adéquat du programme AccèsLogis par le gouvernement du Québec, correspondant à 50 % des coûts réels de réalisation;
- au moins 5000 nouveaux logements par année au cours des cinq prochaines années.

PARTENARIATS AVEC LES MILIEUX COOPÉRATIF, COMMUNAUTAIRE ET GOUVERNEMENTAL

La CQCH agit comme porte-parole du Mouvement québécois des coopératives. À ce titre, elle représente les coopératives d'habitation et les fédérations régionales affiliées auprès de nombreux partenaires coopératifs, communautaires et gouvernementaux.

	ACTIVITÉ	REPRÉSENTANTS	FONCTION DES REPRÉSENTANTS
ABRI INTERNATIONAL	Conseil d'administration	Clévis Cabrera	Administrateur
CONSEIL QUÉBÉCOIS DE LA COOPÉRATION ET DE LA MUTUALITÉ (CQCM)	Conseil d'administration	Jacques Côté	Administrateur
	Comité exécutif	Jacques Côté	Secrétaire
	Groupe de travail sur les modifications législatives	Jocelyne Rouleau Philippe Morissette	Représentante de la CQCH Conseiller juridique à la CQCH
	Groupe d'expertise sur le financement, la fiscalité et la comptabilité	Jacques Leclerc	Représentant de la CQCH
CONSORTIUM DE RESSOURCES ET D'EXPERTISES COOPÉRATIVES	Conseil d'administration	Jocelyne Rouleau	Administratrice
	Comité exécutif	Jocelyne Rouleau	Trésorière
FÉDÉRATION DE L'HABITATION COOPÉRATIVE DU CANADA (FHCC)	Conseil d'administration	Sandra Turgeon	Représentante du Québec et du Nunavut
	Assemblée générale annuelle	Jacques Leclerc	Participation à l'assemblée générale annuelle de la FHCC, du 5 au 8 juin 2019, à London, en Ontario

	ACTIVITÉ	REPRÉSENTANTS	FONCTION DES REPRÉSENTANTS
SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC (SHQ)	Comité de travail conjoint SHQ-CQCH-RGOH	Jocelyne Rouleau Jacques Leclerc	Représentants de la CQCH
	Comité de travail – organismes contributeurs en lien avec le projet de loi 83	Jocelyne Rouleau Jacques Leclerc	Représentants de la CQCH
	Rendez-vous de l'habitation, le 5 novembre 2019	Jacques Côté Jocelyne Rouleau Jacques Leclerc Jordan Duclos Jahelle Simoneau-Lachapelle	Représentants de la CQCH
	Comité directeur du soutien aux projets structurants pour les personnes vivant en logement social	Jocelyne Rouleau	Représentante de la CQCH
SOCIÉTÉ DE COOPÉRATION POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL (SOCODEVI)	Conseil d'administration	Jocelyne Rouleau	Vice-présidente
SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT	Consultations sur la Stratégie nationale sur le logement et autres dossiers	Jocelyne Rouleau Jacques Leclerc	Rencontres avec des représentants de la SCHL
CENTRE DE TRANSFORMATION DU LOGEMENT COMMUNAUTAIRE	Financer, soutenir et participer à la transformation du secteur	Daniel Godin	Représentant de la CQCH
CONSEIL/COMITÉ	MEMBRES	FONCTION	RÉALISATIONS EN COURS D'ANNÉE
CONSEIL D'ADMINISTRATION	Jacques Côté Claude Pépin Daniel Michaud Jean-Claude Gingras Michel Legault Michel Légaré Carole Vallerand Manon Rondeau Kathleen Rousseau Martin Routhier Micheline L'Archer	Président Vice-président Trésorier Secrétaire Administrateur Administrateur Administratrice Administratrice Administratrice Observateur Observatrice	Effectuer le suivi du plan d'action Réaliser la planification stratégique 2017-2020 Effectuer les suivis des dossiers « fédérations »
COMITÉ POLITIQUE	Jacques Côté Claude Pépin Jean-Claude Gingras Michel Légaré Jocelyne Rouleau Guillaume Brien Sandra Turgeon	Président, CQCH Vice-président, CQCH Secrétaire, CQCH Administrateur, CQCH Directrice générale, CQCH Directeur général, FCHE Directrice générale, FECHAQC	Discuter des positions de la CQCH face à ses partenaires gouvernementaux Élaborer le plan d'action politique de la CQCH

CONSEIL/COMITÉ	MEMBRES	FONCTION	RÉALISATIONS EN COURS D'ANNÉE
COMITÉ DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX	Dennis Bolduc Guillaume Brien Raphaël Déry Laurent Bigard Mireille Pepin Manon St-Cyr Jocelyne Rouleau Jacques Leclerc	Directeur général, FECHAS Directeur général, FCHE Directeur général, FIHAB Directeur général, FECHAM Directrice générale, FECHMACQ Directrice générale, FECHAQC Directrice générale, CQCH Directeur général adjoint, CQCH	Partager des expertises et des expériences entre les directeurs généraux Discuter des enjeux qui touchent le Mouvement Proposer des recommandations au conseil d'administration de la CQCH sur toute question concernant le Mouvement et déposer des rapports à ce sujet Rendre compte de leurs activités au conseil d'administration
COMITÉ ASSURANCE ET REGROUPEMENTS D'ACHATS	Directeurs généraux Jacques Leclerc Jordan Duclos	Directeur général adjoint, CQCH Chargé de projet, CQCH	Bonification du programme d'assurances immobilières Nouveaux partenariats et renouvellement d'ententes
COMITÉ LES COOPS	Dennis Bolduc Guillaume Brien Laurent Bigard Raphaël Déry Romain Thibaud Pascale Courchesne Éric Tremblay Jordan Duclos	Directeur général, FECHAS Directeur général, FCHE Directeur général, FECHAM Directeur général, FIHAB Conseiller à la vie associative et formation, FECHAQC Conseillère en gestion, FECHMACQ Chargé des projets spéciaux, CQCH Chargé de projet, CQCH	Discuter du contenu des trois numéros de la revue <i>Les COOPS</i> Répartir les textes à rédiger entre les membres du comité
COMITÉ DES AÎNÉS DE LA CQCH	Angèle Cloutier Carole Vallerand Claudette Bourgault Gilles Labbé Isabelle Lapierre Daniel Michaud Ginette Landelle Hélène Marcoux Louise Marie Dawson Claude Guimond Monique Richard Daniel Trudeau Denis Missud Jocelyne Rouleau Roxanne Dubé Jacques Côté	Coopérative La Diligence Coopérative La Rive Gauche Coopérative La Diligence Coopérative Havre du Petit village Coopérative Havre du Petit village Coopérative l'Odyssée Coopérative La Rive Gauche Coopérative La Seigneurie de Vaudreuil Coopérative La Seigneurie de Vaudreuil Coopérative la Seigneurie de Boucherville Coopérative la Seigneurie de Boucherville Communauté Milton Parc CQCH CQCH CQCH CQCH	Faire valoir les positions du comité sur les futures représentations à faire auprès du gouvernement et contribuer à la production du mémoire sur les consultations prébudgétaires Lancer la réflexion sur les thèmes relatifs aux aînés qui seront inclus dans les ateliers du prochain Congrès d'orientation de novembre 2019

RECHERCHE

Ces projets de recherche ont été réalisés grâce au financement obtenu dans le cadre de l'entente de partenariat entre la CQCH, le CQCM et le MEI.

LES PROJETS 2019-2020

1. **Mutualisation de services d'accompagnement technique pour la gestion de projets d'agriculture urbaine à valeur ajoutée en coopérative d'habitation.**
OBJECTIF : Mise en place d'un service mutualisé d'accompagnement technique et professionnel des coopératives d'habitation pratiquant déjà une forme d'agriculture urbaine.
2. **Développement d'un programme relationnel avec les clients membres des coopératives d'habitation – Phase 1.**
OBJECTIFS : Connaître le profil de consommation des membres, améliorer les opérations des partenariats actuels, développer de nouvelles ententes et automatiser les processus de gestion du Mouvement (la CQCH, les fédérations et les coopératives) avec la collaboration de la firme R3, une entreprise d'experts en marketing et en système de gestion de la relation client (GRC).
3. **Gestionnaires de coopératives d'habitation : état de situation, balises pour établir un profil de compétences et analyse coûts-bénéfices.**
OBJECTIF : Dégager un profil type du gestionnaire de coopérative d'habitation à partir d'un état de situation détaillé sur les compétences et les ressources des gestionnaires actuellement en place, en collaboration avec AXXIO inc., une firme-conseil en ressources humaines et en management.
4. **Conception d'outils pour la rénovation et la construction écoresponsables de coopératives d'habitation : étude sur les mesures d'écoconstruction à privilégier dans le cas d'ensembles coopératifs.**
OBJECTIF : Élaborer une certification maison «Coop verte» pour la rénovation et la construction écoresponsables de coopératives d'habitation.
5. **Conception d'une plateforme sur les bilans de santé des immeubles (BSI) des coopératives d'habitation : un outil efficace pour l'expansion du regroupement d'achats.**
OBJECTIFS : Évaluer la faisabilité d'une mise en commun sur une plateforme des bilans de santé des immobilisations de l'ensemble du parc immobilier. Regrouper les besoins communs et dresser une planification des achats à court, moyen et long terme.
6. **Préparation de la relève dans les coopératives d'habitation : que savons-nous de la vision des jeunes non membres ?**
OBJECTIF : Connaître les attentes et la vision des jeunes non membres qui pourraient constituer un bassin potentiel pour la relève à l'égard de ce modèle d'habitation et de son style de gouvernance à partir d'un groupe de discussion.
7. **Exploration d'un modèle novateur d'habitation coopérative adaptée : jalons pour un partenariat avec la Nation huronne-wendate.**
8. **Redéploiement du réseau des coopératives d'habitation locatives : la mutualisation des leviers financiers individuels et collectifs.**
9. **Développement de logements coopératifs en partenariat avec les entreprises : projet-pilote de coopérative d'habitation pour travailleurs dans la MRC de Bellechasse.**
10. **Logements domotiques adaptés aux besoins de la clientèle des coopératives d'habitation : analyse du potentiel d'implantation d'une approche innovante en matière de logement.**

LE FONDS FCAP



L'année 2019 a été marquante en ce qui a trait au développement et à l'innovation dans le Mouvement. En effet, la construction de la phase 1 du tout premier projet de coopérative d'habitation offrant l'accès à la propriété a

commencé à l'automne dernier en Estrie. Le projet Havre des Pins est situé dans le quartier nord de Sherbrooke et comptera en tout 120 logements. La livraison des 24 logements de la première phase est prévue pour le mois de mai 2020. La mise en branle de ce projet est le résultat d'innombrables démarches et le fruit d'une étroite collaboration entre plusieurs partenaires, notamment les membres de la Coopérative d'habitation Havre des Pins, la Fédération des coopératives d'habitation de l'Estrie, le GRT Entraide Habitat Estrie, le Fonds Coop Accès Proprio (FCAP), la CQCH, Desjardins, Fondation, la SHQ et la SCHL.



LA MISSION DU FCAP

Le FCAP a pour mission de soutenir et de promouvoir le développement de logements coopératifs permettant une forme d'accès à la propriété individuelle abordable ainsi qu'à l'épargne pour les membres. À cette fin, le Fonds peut, notamment :

- soutenir les coopératives et leurs membres pour la réalisation et le financement de projets d'habitation coopérative autres que locatifs ;
- acquérir des biens fonciers voués au développement de coopératives visant l'accès à la propriété ;
- agir en tant que promoteur auprès de divers partenaires financiers et gouvernementaux ayant un intérêt au développement de ce modèle de coopératives.



LES OBJECTIFS DU FCAP

Les objectifs du FCAP sont les suivants :

- Faciliter l'accès à la propriété et augmenter son taux d'accession ;
- Lutter contre le surendettement des ménages ;
- Permettre au plus grand nombre de connaître les avantages de l'expérience coopérative et de l'engagement citoyen ;
- Contribuer au maintien et à la stabilité des populations dans leur quartier.

UN RAPPEL DES RESPONSABILITÉS

- Le FCAP : le Fonds participe au financement du projet jusqu'à hauteur de 25 % du coût total de celui-ci. Il est le propriétaire du terrain et ses responsabilités sont de veiller à la pérennité des actifs et à ce que la mission de la coopérative demeure inchangée ;
- La coopérative : elle est propriétaire de l'immeuble et ses responsabilités consistent à voir à l'entretien des actifs ainsi qu'à la vie associative à l'intérieur de la coopérative ;
- Le membre : il est le propriétaire du droit d'usufruit d'une unité d'habitation et ses responsabilités consistent à participer à la vie associative de la coopérative.

LE PROCESSUS DE RÉALISATION D'UN PROJET

Le FCAP accompagne les groupes qui désirent mettre sur pied une coopérative de propriétaires. Il intervient auprès des groupes porteurs et travaille souvent déjà avec l'une des fédérations membres de la CQCH durant le processus de mise en place du projet afin d'en préciser les paramètres. Lorsque le projet atteint un certain niveau de maturité et qu'il satisfait aux critères du Fonds en ce qui a trait aux coûts, aux besoins, à la faisabilité et au profil de la clientèle ciblée, les instances de l'organisation prennent une décision quant à la participation financière éventuelle du Fonds dans sa réalisation.

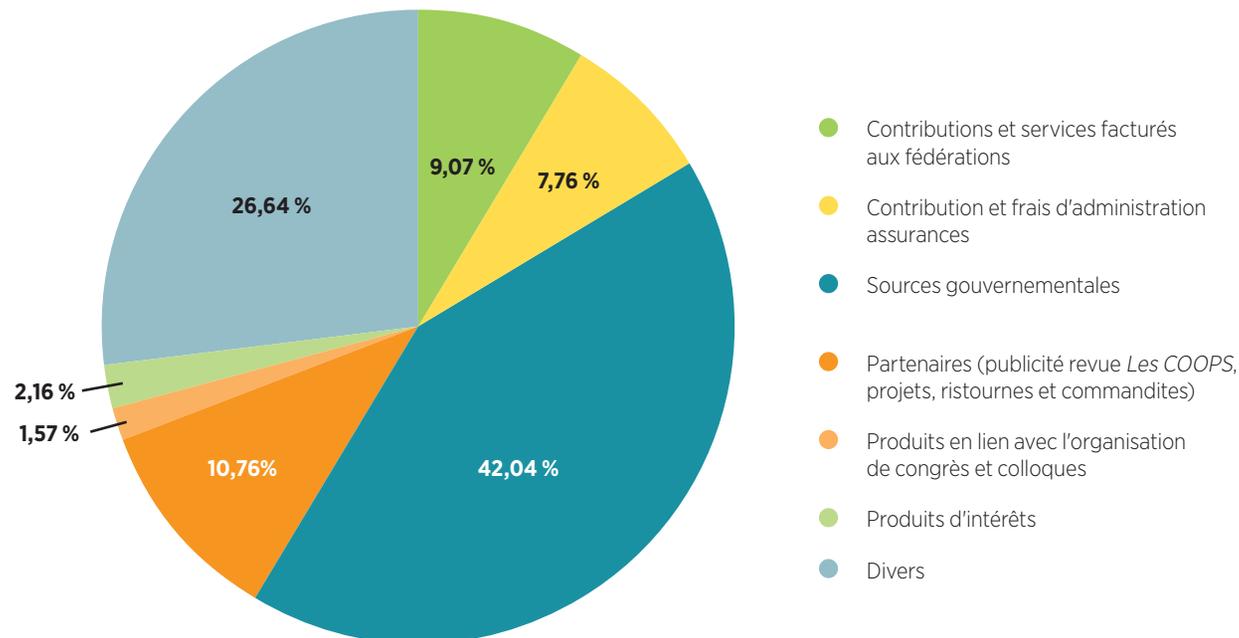
DONNÉES FINANCIÈRES

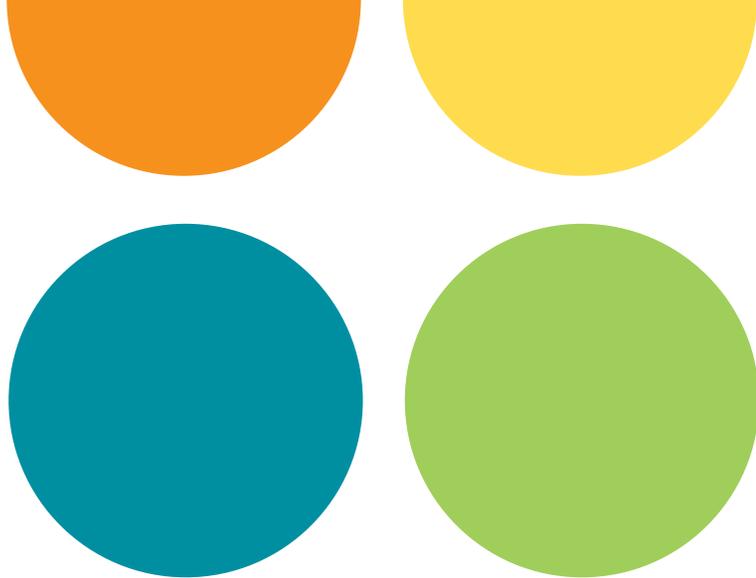
Les revenus de la CQCH pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2019 provenaient principalement de sept catégories, soit les contributions et services facturés aux fédérations, la contribution et les frais d'administration des assurances, les sources gouvernementales, les partenaires, les produits en lien avec l'organisation de congrès et colloques, les produits d'intérêts et divers.

Les revenus de sources gouvernementales proviennent de la contribution au secteur, sommes attribuées aux organismes par la Société d'habitation du Québec (SHQ) pour soutenir le développement de l'habitation et de l'entente de partenariat par laquelle le ministère de l'Économie et de l'Innovation finance des projets de recherche de la CQCH.

REVENUS

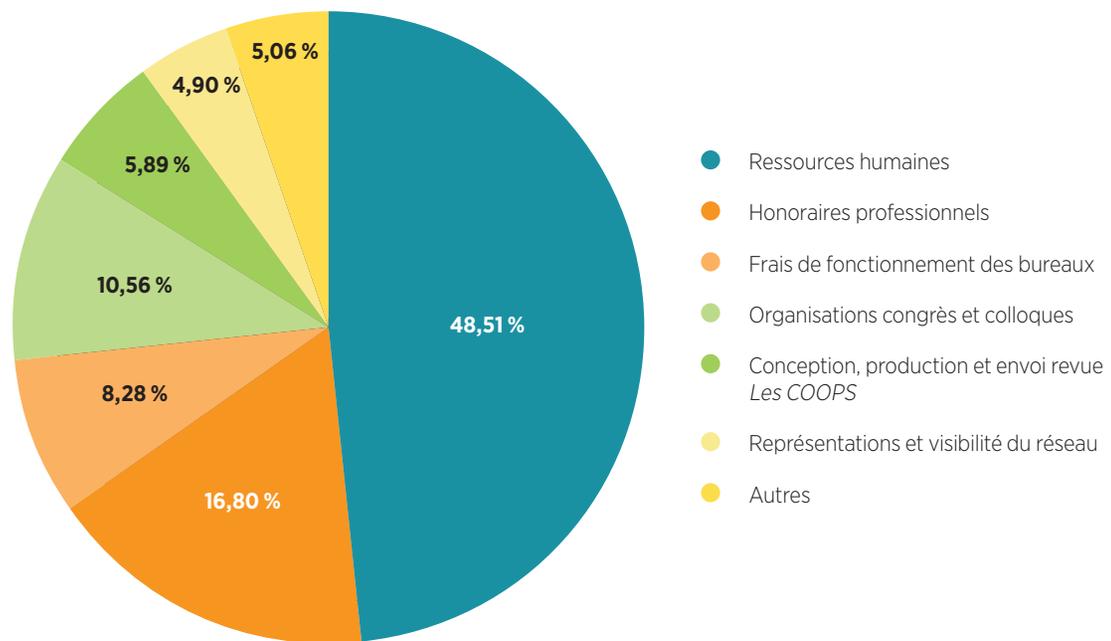
du 1^{er} janvier au
31 décembre 2019





DÉPENSES

du 1^{er} janvier au
31 décembre 2019



REGROUPEMENT D'ACHATS

La fidélité des coopératives d'habitation et de leurs membres à l'égard du regroupement d'achats est significative et est reconnue par les pairs de la CQCH. Engendrée par le partage des mêmes valeurs, cette particularité du réseau a permis de regrouper sous une seule organisation une gamme complète de produits et de services adaptés aux besoins des fédérations régionales, des coopératives d'habitation ainsi que de leurs membres locataires.

Au cours de l'année, la CQCH a effectué plusieurs sondages afin de broser le portrait des habitudes de consommation des coopératives d'habitation de même qu'un sondage sur la satisfaction des membres à l'égard du programme de regroupement d'achats. Ces initiatives ont permis à la CQCH de dresser une liste de besoins et de préoccupations afin d'améliorer le programme et de développer l'offre de produits économiques.

Cette année, la CQCH a renouvelé son entente avec HydroSolution, Simplex, Staples Avantage Affaires, Bétonel et RONA.



RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

Le regroupement d'achats représente près de 3 M\$ de retombées en économies pour le réseau pour les membres locataires, les coopératives d'habitation, les fédérations régionales et pour la Confédération. Cela représente une économie moyenne d'environ 3800 \$ par coopérative.

POUR LE MOUVEMENT



PAR COOPÉRATIVE D'HABITATION



Ces retombées découlent d'une très grande participation de tous aux achats de biens ou de services auprès de nos différents partenaires :



La CQCH remercie ses nombreux partenaires pour leur appui et leur soutien financier, particulièrement le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) ainsi que le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM) dans le cadre de l'Entente de partenariat pour le développement coopératif (Axe 1 – Volet D – Réalisation d'activités structurantes et innovantes), à laquelle contribuent les partenaires suivants : le Mouvement Desjardins, La Coop fédérée, Agropur coopérative, Promutuel, SSQ Assurance et La Capitale mutuelle de l'administration publique.

Merci aux partenaires
du développement coopératif



La CQCH tient à souligner l'aide financière du Programme d'aide aux organismes communautaires en habitation (PAOC) – Volet Soutien à la mission globale de la Société d'habitation du Québec (SHQ) pour la mise en place de services, d'activités ou de projets favorisant l'amélioration des conditions d'habitation.



Publié par la Confédération québécoise
des coopératives d'habitation

Coordination

Jordan Duclos

Contributeurs

Jacques Leclerc, Éric Tremblay, René Robert,
Jahelle Simoneau-Lachapelle

Révision linguistique

LINÉA contenus d'exception

Conception graphique

Hoola studio — www.hoola-studio.com



CONFÉDÉRATION QUÉBÉCOISE
DES COOPÉRATIVES D'HABITATION

840, rue Raoul-Jobin, bureau 202
Québec (Québec) G1N 1S7

Téléphone : 418 648-6758

Télécopieur : 418 648-8580

Sans frais : 1 800 667-9386

Courriel : info@cqch.qc.ca

Site Internet : www.cooperativehabitation.coop